



Femmes socialistes suisses
Donne socialiste svizzere
SP Frauen Schweiz

Berne, le 2 mars 2010

Maria Roth-Bernasconi, conseillère nationale (GE), présidente de l'association suisse pour l'accueil parascolaire « éducation et accueil »

Soutenons haut et fort l'accueil parascolaire !

Le Conseil fédéral a décidé de prolonger le programme d'impulsion à la création de places d'accueil extrafamilial. Cette bonne nouvelle en cache cependant de mauvaises : la diminution, dès 2011, du soutien aux structures de la petite enfance et l'exclusion des institutions du parascolaire. Une proposition incompréhensible, car l'accueil parascolaire a plus que jamais besoin de soutien.

Vecteur d'intégration et d'égalité des chances, l'accueil parascolaire aide de nombreux enfants à réussir leur parcours de formation. Il est en outre indispensable aux parents qui doivent concilier vie familiale et profession. Comment donc en est-on arrivé là ?

Un soutien du bout des lèvres

Pour rappel, le Conseil fédéral ne voulait pas d'un nouveau programme d'impulsion à la création de places d'accueil extrafamilial. Il est vrai que la garde des enfants est bien le dernier des soucis de la majorité des membres du gouvernement ! Ce n'est que sur injonction d'une motion de la commission parlementaire concernée que le collège gouvernemental a proposé, du bout des lèvres, un programme minimaliste, bien en deçà des exigences du Parlement. Car le Conseil fédéral n'entend libérer que 20 millions de francs par an sur les 35 millions initialement prévus. Et ce, malgré les réponses favorables à un programme plus étendu, qui permette de favoriser l'accueil des enfants dans les crèches et les structures parascolaire, structures que le gouvernement a décidé... de cesser d'aider !

HarmoS a bon dos

Le Conseil fédéral justifie cette décision en invoquant l'entrée en force du programme d'harmonisation scolaire HarmoS, qui oblige les cantons parties (11 au jour d'aujourd'hui) à offrir aux enfants d'âge scolaire des places d'accueil en suffisance. Un argument contradictoire : c'est précisément maintenant que ces cantons ont le plus besoin de soutien pour que leurs efforts – bienvenus- portent leurs fruits ! Le désistement de la Confédération donne un mauvais signal : il menace le développement de ces structures indispensables, à l'heure où la décision d'adhérer à HarmoS est encore ouverte dans neuf cantons et a été rejetée dans six autres.

Les enfants lâchés ?

Les expériences menées dans différentes villes suisses l'ont démontré : la promotion unilatérale des places d'accueil en faveur des structures pour la petite enfance mène à un goulet d'étranglement lorsque l'enfant commence l'école. Car les enfants qui ont fréquenté la crèche continuent d'avoir besoin de structures de garde quand ils vont à l'école ! Or, en l'absence de telles structures, ces enfants sont lâchés dans la nature, en l'occurrence dans la rue, ce qui ne favorise pas forcément leur intégration...

Le programme d'impulsion : un succès pour tout le monde

Le programme d'impulsion est pourtant un succès non démenti. Comme l'a montré une évaluation réalisée sur mandat de l'OFAS, ce programme a un effet durable : les nouvelles places d'accueil qu'il permet de créer continuent d'exister après le retrait du financement de la Confédération. Un succès pour les enfants, pour leurs parents, mais aussi pour les collectivités publiques. Comme les cantons, la Confédération profite des recettes fiscales supplémentaires que la prise en charge extrafamiliale des enfants génère incontestablement : selon une étude publiée en 2003, un franc investi dans les crèches génère un bénéfice de trois francs pour la collectivité¹.

Pour toutes ces raisons, il est incompréhensible que la Confédération ne soutienne que du bout des lèvres un programme d'impulsion indigne de ce nom. Espérons au moins que le Parlement reconnaisse haut et fort l'importance d'une offre d'accueil parascolaire aussi efficace qu'étendue. Il en va du fonctionnement de notre économie et de la société tout entière !

¹« Les crèches sont rentables, c'est leur absence qui coûte », [étude](#) réalisée sur mandat des Bureaux de l'égalité romands.